

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1900

LETTRE ENCYCLIQUE

— DE —

S. S. LEON XIII

DE JÉSUS-CHRIST
REDEMPTEUR

(Suite et fin)

Et, en effet, la vérité qui provient du magistère du Christ montre ce qu'est chaque chose en soi et ce qu'elle vaut. L'homme imbu de cette science, en obéissant à la vérité qu'il a perçue, ne se soumettra pas aux choses, mais il se les soumettra à lui-même ; il ne subordonnera pas la raison à la passion, mais celle-ci à celle-là. Rejetant la pire des servitudes, celle du péché et de l'erreur, il s'élèvera vers la meilleure des libertés. " Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera. " (1)

Il apparaît donc que ceux dont la raison repousse l'autorité du Christ se révoltent avec une volonté perverse contre Dieu lui-même.

Mais après s'être affranchis de l'autorité divine, ils n'en deviennent pas pour cela plus indépendants : forcement ils tomberont sous quelque domination humaine, ils choisiront, comme il arrive toujours, quelqu'un qu'ils écouteront, auquel ils se soumettront et qu'ils suivront comme maître.

En outre, ils astreignent leur esprit, privé de la communication des choses divines, à se renfermer dans le cercle étroit de la science, et même dans l'ordre des vérités qui dépendent de la raison, ils seront moins préparés à y faire des progrès. Il existe, en effet, dans la nature, quantité de choses pour l'observation et l'explication desquelles la doctrine divine apporte beaucoup de lumière. Il n'est pas rare même que Dieu, pour punir l'orgueil de ces hommes, ne leur laisse pas apercevoir la vérité, en sorte qu'ils sont punis par où ils pèchent. Pour l'une et l'autre cause, il arrive souvent que beaucoup de ces rares génies, doués de la plus grande érudition, en viennent, dans l'étude même de la nature, à de si absurdes résultats, que personne ne s'est trompé plus grossièrement qu'eux.

Il faut donc tenir pour certain que, dans la vie chrétienne, l'intelligence doit se soumettre tout entière et absolument à l'autorité divine. Que si, dans cette subordination de la raison

à l'autorité, l'orgueil, qui a tant d'empire sur nous, est froissé et se trouve avoir à souffrir quelque chose, c'est une preuve de plus que chez le chrétien il faut non seulement la docilité de la volonté, mais aussi celle de l'esprit. Ceux-là devraient bien s'en souvenir, qui imaginent et qui voudraient avoir dans la profession du christianisme, une règle de pensée et d'action, dont les principes seraient plus relâchés, qui accorderait davantage à la nature humaine, et qui n'exigerait de nous que peu ou point de sujétion. Ils ne comprennent pas assez l'esprit de foi et des institutions chrétiennes ; ils ne voient pas que c'est la Croix qui s'offre partout à nous comme le modèle de la vie et l'étendard dressé perpétuellement devant ceux qui veulent, réellement et en fait et non seulement en paroles, suivre le Christ.

Etre la Vie, c'est le propre de Dieu seul. Toutes les autres natures participent de la vie mais ne sont pas la vie. De toute éternité et par sa nature le Christ est la Vie, comme il est la Vérité, parce qu'il est Dieu de Dieu. De lui, comme de son suprême et souverain principe, découle et découlera perpétuellement toute vie dans le monde. Tout ce qui est, est par lui ; tout ce qui vit, vit par lui, car, " tout a été fait par le Verbe " et " rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. " Il s'agit là de la vie de la nature ; mais Nous avons déjà parlé, plus haut, d'une vie meilleure et bien plus excellente, qui provient du bienfait du Christ lui-même, à savoir la vie de la grâce, dont l'heureux terme est la vie de la gloire, à laquelle doivent être rapportées toutes les pensées et toutes les actions.

Toute l'essence de la doctrine et des lois chrétiennes consiste en ce que " morts au péché, nous vivions dans la justice (2) " c'est-à-dire pour la vertu et la sainteté, en lesquelles consiste la vie des âmes, avec l'espérance certaine de la béatitude éternelle. Mais il n'y a que la foi chrétienne capable de former vraiment et proprement, et d'une manière convenable au salut, la justice. " Le juste vit de la foi (3) ". " Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu (4) ". C'est pourquoi Jésus-Christ, auteur, père et soutien de la foi, est aussi celui qui conserve et entretient en nous la vie morale, et cela surtout par le ministère de l'Eglise ; car, c'est à elle que, par un miséricordieux dessein de la Providence, il a confié les moyens propres à engendrer en nous cette vie dont Nous parlons, à la conserver ensuite et à la ranimer, si elle vient à s'éteindre.

Mais la force qui crée et qui conserve les vertus " salutaires " s'éva-

nouit, si la règle des mœurs est séparée de la foi divine ; et ceux-là dépouillent vraiment l'homme de la plus grande dignité et le font très pernicieusement tomber de la vie surnaturelle dans la vie naturelle, qui veulent que les mœurs soient dirigées vers l'honnête par le seul magistère de la raison. Non que l'homme ne puisse, avec la droite raison, apercevoir et observer plusieurs des préceptes de la nature ; mais quand bien même il les apercevrait et les observerait tous, pendant toute sa vie, sans aucune défaillance — ce qu'il ne peut faire sans la grâce du Rédempteur, — c'est en vain que, privé de la foi, il espérerait son salut éternel. " Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il se desséchera, et on le ramassera et on le jettera au feu et il brûlera " (5). " Celui qui ne croira pas sera condamné " (6).

Enfin, ce que vaut en soi et ce que produit cette honnêteté qui méprise la foi divine, trop d'exemples Nous le montrent. Car pourquoi les Etats, si occupés de fonder et d'accroître la prospérité publique, souffrent-ils cependant, jusqu'à en être malades, de maux si nombreux et chaque jour plus grands ? Sans doute, on prétend que la société civile est assez forte pour se suffire par elle-même ; qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes et qu'elle est capable, par son seul effort, de parvenir au but où elle tend. Et, en conséquence, on aime mieux, en ce qui concerne le gouvernement de la société, s'en tenir à une administration purement profane, de telle sorte que dans les institutions civiles et la vie publique des peuples on ne trouve plus que des vestiges toujours plus rares de la religion traditionnelle.

Mais ces hommes-là ne savent vraiment pas ce qu'il font, car, si l'on supprime la sanction divine du bien et du mal, il arrive fatalement que les lois perdent leur autorité et que la justice est ébranlée ; or, ce sont là les deux liens les plus forts et les plus nécessaires de la société civile. De même, si l'on retranche l'espérance et l'attente des biens immortels, il en résulte que l'homme recherche avidement les jouissances mortelles, et chacun s'efforce de tout son pouvoir d'en attirer le plus possible à lui. De là les rivalités, l'envie, la haine ; de là les noirs projets, la prétention de renverser toute espèce de pouvoir, les plans insensés de destruction générale. A l'extérieur, pas de paix ; à l'intérieur, pas de sécurité ; la vie sociale bouleversée par le crime.

Dans cette lutte acharnée de convoitises et au milieu d'une situation

si critique, ou il faut s'attendre aux pires catastrophes, ou il faut chercher à temps un remède approprié au mal. Réprimer les malfaiteurs, travailler à adoucir les mœurs populaires et à prévenir les délits par tous les moyens qui découlent de la prévoyance des lois : c'est un bien et une nécessité ; mais tout n'est point là. Il faut chercher plus haut le principe de la guérison des peuples ; il faut faire appel à une force supérieure à l'homme, pour atteindre les cœurs et, en les transformant par la conscience de leur devoir, les rendre meilleurs.

Cette force c'est, évidemment, celle qui a déjà sauvé de sa perte le monde épuisé de maux plus grands encore. Faites revivre et laissez agir, en supprimant tous les obstacles, l'esprit chrétien dans la société et la société en sera restaurée. Il deviendra facile d'apaiser le conflit des classes inférieures avec les classes supérieures et de délimiter par un respect réciproque les droits des deux parties. S'ils écoutent le Christ, riches et pauvres resteront également dans le devoir. Les uns comprendront qu'il leur faut, s'ils veulent le salut social, observer la justice et la charité, et les autres, garder la modération et la mesure. De son côté, la société domestique se conservera, en ayant la crainte salutaire du Dieu qui ordonne et qui défend. Et pour la même raison, les principes qui découlent de la nature elle-même auront beaucoup plus de force au sein des peuples, à savoir qu'il faut respecter la puissance légitime et obéir aux lois, ne pas faire de sédition ni de complot.

Et ainsi, là où la loi chrétienne est la règle de tous et où elle ne rencontre pas d'entraves, l'ordre établi par la divine Providence, se soutient par lui-même et la prospérité s'ensuit, avec la conservation sociale. Le salut commun crie donc qu'il faut en revenir à ce dont on n'aurait dû jamais s'écarter, à Celui qui est la voie, la vérité et la vie, et veut qu'on ne ramène pas seulement à lui les individus, mais la société humaine tout entière. Dans cette société, comme dans son domaine propre, il faut rétablir le Seigneur Jésus-Christ et faire en sorte que la vie qui découle de lui soit puisée à sa source et vienne imprégner tous les organes et toutes les parties de la société, les lois impératives et prohibitives, les institutions publiques, les établissements d'enseignement, le droit conjugal et les rapports domestiques, la maison du riche et l'atelier de l'ouvrier. Qu'on le sache bien : c'est de là que dépend surtout cette civilisation si ardemment voulue, qui, pour s'entretenir et se développer, a moins besoin des facilités et des ressources qui tiennent au corps que de celles qui se rapportent à l'âme,

(2) I Petr. II, 24.

(3) Galat. III, 11.

(4) Hebr., XI, 6.

(5) Jean xv, 6.

(6) Marc xvi, 16.

(1) Joan., VIII, 32.

à savoir les bonnes mœurs et la pratique des vertus.

La plupart de ceux qui sont étrangers à Jésus-Christ le sont plus par ignorance que par mauvaise volonté. On compte, en effet, un grand nombre d'hommes qui s'appliquent assiduellement à étudier l'homme et le monde ; mais bien peu qui s'occupent de connaître le Fils de Dieu.

Que notre premier soin soit donc de combattre l'ignorance par la science, afin que le Christ ne soit pas répudié ou méprisé, faute d'être connu. Aussi exhortons-nous vivement tous les chrétiens, quels qu'ils soient, en quelque lieu qu'ils se trouvent, à s'appliquer à connaître le Rédempteur, tel qu'il est ; car plus on le considérera avec un cœur sincère et un jugement sain, plus on verra clairement qu'il ne peut rien y avoir de plus salutaire que sa parole, de plus divin que sa doctrine. A cela peuvent contribuer, d'une manière merveilleuse, votre autorité et vos soins, vénérables frères, ainsi que le zèle et la sollicitude de tout votre clergé.

Graver dans l'esprit des peuples la notion exacte et presque l'image de Jésus-Christ, faire ressortir son amour, ses bienfaits, ses enseignements par des écrits, par la parole, dans les écoles de la jeunesse, dans les collèges, dans les assemblées publiques, partout où il y a lieu : considérez cela comme la partie principale de votre ministère. Le peuple entend assez parler de ce que l'on appelle "les Droits de l'Homme" ; qu'il entende aussi parler quelquefois des droits de Dieu. Le temps est favorable, comme le montrent, ainsi que Nous l'avons dit, et le redoublement de zèle chez beaucoup, et surtout cette dévotion envers le Rédempteur, attestée par tant de signes, que Nous léguerons, s'il plaît à Dieu, au prochain siècle, comme le gage de temps meilleurs.

Mais comme il s'agit d'un résultat que Nous ne pouvons attendre que de la grâce divine, efforçons-nous, tous ensemble, d'un même zèle et avec d'ardentes prières, de provoquer la miséricorde du Dieu tout-puissant, afin qu'il ne laisse pas périr ceux qu'il a rachetés lui-même par l'effusion de son sang : qu'il regarde donc favorablement ce siècle qui a beaucoup péché, sans doute, mais qui a bien expié aussi par les nombreuses et cruelles épreuves dont il a souffert ; et qu'ayant embrassé d'un regard bienveillant les hommes de tous les pays et de toutes les races le Christ se souvienne de ce qu'il a dit lui-même : "Quand j'aurai été élevé de la terre j'attirerai tout à moi".

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er novembre 1900, de Notre pontificat de vingt-troisième année.

LEON XIII, PAPE.

LE RESULTAT DU SCRUTIN

Le résultat du scrutin du 7 décembre n'a aucunement trompé l'attente générale : le cabinet Parent est soutenu par une majorité formidable, et le parti de l'opposition est littéralement balayé.

Des anciens députés libéraux-conservateurs, quatre seulement restent debout : MM. Flynn, Pelletier, Tellier, et Leblanc, et encore M. Flynn a-t-il été obligé d'abandonner son ancien comté, Gaspé, et de se présenter à Nicolet où il n'a passé que par une quarantaine de voix de majorité.

Puis, paraît-il, le cabinet ne lui a pas fait de lutte, l'opposition à son élection venant uniquement de M. Milot et de ses amis du comté.

Les *cabaleurs* libéraux devaient se ruer sur le comté de Dorchester. Mais leur acharnement ne semble pas avoir été exagéré, selon les on-dit. Dans tous les cas, il n'a pas été efficace, car M. Pelletier obtient une majorité plus forte qu'à la dernière élection provinciale.

Nous nous réjouissons de l'élection de M. Tellier, à Joliette.

Deux nouveaux libéraux-conservateurs sont élus, à Lotbinière et à Compton, MM. Lemay (1) et Giard.

C'est la première fois, croyons-nous, que le comté de Compton envoie un député canadien-français à la législature provinciale.

On semblait considérer que certains comtés de cette région de la province de Québec, qu'on nomme les Cantons de l'Est, étaient réservés spécialement aux Anglais, bien que nos compatriotes y forment, depuis longtemps, la majorité.

L'élection de M. Giard, à Compton, constitue un précédent qui n'est pas fait pour nous déplaire.

Voilà donc la "loyale opposition de Sa Majesté", dans notre assemblée législative, réduite à sa plus simple expression : cinq ou six députés dans une chambre de 74 représentants.

Tous les autres membres tant soit peu marquants du parti libéral-conservateur sont restés sur le carreau : M. Nantel, à Terrebonne, M. Atwater, dans la division Saint-Laurent de Montréal, M. Hackett, à Stanstead, M. Panneton, à Sherbrooke, M. Marion, à l'Assomption, M. Plante, à Beauharis, M. Duplessis, à Saint-Maurice.

Et, à notre grand regret, M. Chicoyne, directeur du *Pionnier*, a été battu, par une faible majorité, à Wolfe.

Dans plusieurs comtés, les candidats de M. Parent sont battus par d'autres libéraux, comme à Saint-Roch de Québec, où M. Lane a vaincu M. Darveau à une forte majorité ; comme à Saint-Jean d'Iberville, où M. L'Heureux a remporté la victoire sur M. Roy, candidat du gouvernement.

* * *

On admettra, généralement, croyons-nous, que nous avons raison de donner le conseil suivant, dans notre numéro du 24 novembre, au parti libéral-conservateur, ou parti des bleus :

(1) Quelques journaux rangent M. Lemay parmi les *indépendants*.

"S'ils étaient sages, ils se retireraient complètement de la lutte, et, après avoir lancé un manifeste protestant contre le procédé inconstitutionnel de M. Parent, ils laisseraient le champ libre aux candidats de notre nouveau Napoléon."

Si les libéraux-conservateurs avaient adopté cette tactique, que quelques-uns d'entre eux voulaient suivre, le parti bleu serait aujourd'hui dans une bien meilleure situation.

D'abord, il n'aurait pas été écrasé, anéanti comme il l'a été, et l'on ne pourrait pas constater aujourd'hui sa complète impuissance.

Il est utile de savoir quand il faut livrer bataille et quand il faut éviter de se battre. Un général qui ne possède pas cette connaissance, ou plutôt ce flair, ne saurait prétendre au titre de commandant habile.

Il semble écrit que les chefs libéraux-conservateurs, depuis un certain nombre d'années, lorsqu'ils sont appelés à prendre une décision importante, doivent fatalement adopter la plus mauvaise politique possible.

Qu'est-ce que les cinq ou six libéraux-conservateurs élus vont faire à la chambre ?

Protester énergiquement, répondront-ils, sans doute, contre les actes de mauvaise administration du cabinet Parent ; entretenir le feu sacré et attendre des jours meilleurs !

Leurs protestations seront inefficaces, au point de vue de l'intérêt public, et ne serviront qu'à maintenir un peu de discipline dans les rangs de l'immense parti ministériel.

M. Pelletier, sans doute, fera souffrir M. Parent ; et à ce point de vue nous ne sommes pas fâché de le voir venir.

Mais à un point de vue plus général, plus élevé, qui ne voit qu'il aurait mieux valu laisser le chef du cabinet sans aucun vestige d'opposition en face de lui, puisqu'il était impossible de lui susciter une opposition tant soit peu efficace.

La chambre composée uniquement de libéraux n'aurait pas manqué de se fractionner bientôt en groupes plus ou moins hostiles au cabinet actuel. Et cet état de choses aurait permis aux hommes de bonne volonté, lors des prochaines élections provinciales, de ramener la situation à un état plus normal.

Maintenant, on va essayer, mais essayer en vain, de réorganiser la résistance au *rougisme*, en prenant pour base et pour point d'appui, les débris, les épaves du parti bleu échappés au naufrage.

Ce sera le vrai moyen de maintenir les rouges au pouvoir indéfiniment.

Le parti bleu est usé, fini.

Nous étudierons peut-être un jour les causes de sa ruine complète, de son anéantissement.

Aujourd'hui, il nous suffit de constater que ce parti n'existe que pour encombrer le terrain et rendre plus difficile la constitution d'une nouvelle organisation politique devenue plus que jamais nécessaire pour tenir le *rougisme*, le radicalisme en échec.

* * *

Cette élection n'est pas tant le triomphe du cabinet Parent, que l'écrasement, l'anéantissement définitif

du parti bleu. Cette organisation étant devenue impossible, on l'a mise de côté, résolument, et, sans aucun doute, pour longtemps, sinon pour toujours.

La preuve que le cabinet Parent est fort de la faiblesse des bleus bien plus que sa propre force, c'est que là où des libéraux ont su organiser une résistance sérieuse aux candidats officiels du gouvernement, ces candidats ont été ignominieusement battus, comme M. Darveau, à Saint-Roch et M. Roy, à Saint-Jean d'Iberville.

Du reste, comment le cabinet Parent pouvait-il être fort de sa propre force ?

Il s'est présenté aux électeurs sans aucun programme qui lui soit propre ; et les individus qui le composent sont loin d'être des géants intellectuels.

Il s'est mis, manifestement, à la remorque du gouvernement fédéral et a voulu profiter du bon vent qui a poussé la barque de M. Laurier au port.

C'était avouer qu'il lui fallait ce vent pour pouvoir naviguer avec un peu de sécurité.

Et malgré cet aveu de faiblesse de la part du cabinet Parent, l'opposition libérale-conservatrice est réduite à cinq ou six membres !

La conclusion s'impose.

M. KRUGER EN EUROPE

Le président du Transvaal s'est rendu directement de Cologne à La Haye. Il va sans dire qu'il y a été reçu à bras ouverts. Les deux chambres, à l'unanimité, lui ont souhaité la bienvenue. Il restera sans doute en Hollande pendant quelque temps encore.

L'attitude de l'empereur Guillaume à l'égard du président Krüger, a beaucoup impressionné le vieil homme d'Etat africain, disent les dépêches, mais ne l'a pas découragé. Il a pleuré, mais il espère toujours que l'Europe finira par exiger l'arbitrage.

L'arbitrage, selon les conclusions votées par le congrès de La Haye, et signées par l'Angleterre elle-même, voilà tout ce qu'il demande. Il n'a jamais songé, affirme-t-il, à une intervention armée.

Le refus de l'empereur Guillaume de recevoir M. Krüger excite de vifs débats dans la presse européenne. Bien entendu, les jingoïstes anglais s'en réjouissent bruyamment. Leur joie est féroce. Ils espèrent que cette position que prend l'empereur d'Allemagne leur permettra de mener jusqu'au bout leur criminelle entreprise d'anéantir les deux républiques sud-africaines.

En France, nous avons à peine besoin de le dire, la presse est favorable à M. Krüger et très hostile à Guillaume.

Mais ce qui est plus remarquable, c'est que la presse libre, en Allemagne, prend fait et cause pour le président du Transvaal contre l'empereur. Naturellement, les feuilles officieuses, celles qui ont des attaches gouvernementales, défendent la position prise par le Kaiser ; malgré cela, dit une dépêche, "l'attitude du gouvernement est certainement condamnée par une grande partie de la nation et il n'y a aucun doute qu'une grande majorité des journaux importants de l'empire reste pour Krüger."

“ Le prédicateur de la cour, le Dr Krittinger, a fait un discours, dans la nouvelle cathédrale, rempli de sentiments favorisant la cause des Boers et faisant l'éloge de M. Krüger dans les termes suivants : “ Dieu de miséricorde, soyez pour lui et pour son peuple un sauveur et un aide pour ce qu'ils demandent ! ”

M. de Wildenbruck, poète, et favori de l'empereur Guillaume, transmet à M. Krüger les sympathies de l'Allemagne dans une ode qu'il termine par cette demande : “ Seigneur Dieu ! Répondez à sa prière ! ”

Une dépêche de La Haye, en date du 8 décembre, mande que ce jour-là M. Krüger avait eu une audience de la reine Wilhelmine. Chose vraiment étonnante, les nouvellistes ne prétendent pas savoir ce qui s'est passé entre le vieux président et la jeune souveraine !

Vandalisme britannique

Le *Morning Leader*, de Londres, publie la lettre suivante qui vient du Sud-Africain et qui a été écrite par un porte-drapeau des Royal Scots Fusiliers à son père. Cette lettre n'était pas destinée à la publicité, et probablement le porte-drapeau aurait préféré que son père ne l'eût pas communiquée à la presse. Voici le document :

“ Je crois que la guerre touche à sa fin et que cette brave race dont on parle tant, et qui s'appelle les Boers, a disparu.

“ Nous sortons une ou deux fois la semaine, pour deux, trois et quelquefois cinq jours ; nous échangeons quelques coups de fusil, brûlons quelques fermes, ramassons quelques poulets, quelques canards, du fourrage, du grain ; puis nous revenons.

“ La semaine dernière, nous avons été absents cinq jours, sous le général Barton. La température était superbe, la nuit comme le jour. Nous avons brûlé environ vingt fermes, et tout l'ameublement qu'elles contenaient. Plusieurs magnifiques pianos et orgues furent brûlés, et c'était pitoyable de voir les mères flatter leurs petits garçons pour les pacifier.

“ Nous avons enlevé pour £6000 de la ferme de Botha : bestiaux, grain, fourrage, voitures, etc. Les jeunes filles se mettaient à genoux et priaient, tenant leur bible à la main. Je vous assure que les larmes coulèrent sur mes joues lorsque je reçus l'ordre de briser et de brûler un magnifique ameublement et un piano dans une maison où une vieille dame, trois jolies jeunes filles et un petit garçon m'imploraient d'épargner leur mobilier.

“ Mais, à tout prendre, cette excursion de cinq jours a été pour tous un vrai pique-nique.”

Ces atrocités, dont la réalité ne fait plus de doute pour personne, commentent enfin à troubler un peu la conscience britannique, assez peu délicate quand il ne s'agit pas du mal chez les autres.

Quelques revues anglaises dénoncent Roberts pour sa “ guerre féroce contre les femmes et les enfants ”, comme l'appelle un écrivain dans le *Westminster Review*.

Cet écrivain affirme que la vraie cause de la guerre, le fons et origo mali, c'est le fameux ou plutôt l'infâme raid de Jameson, suivi d'un simulacre d'enquête conduite manifestement en vue de cacher la vérité et de laisser les coupables impunis.

Puis, il cite des documents pour montrer quel genre de guerre les troupes anglaises font actuellement en Afrique. Entre autres, cette proclamation :

V. R. AVIS PUBLIC

“ Avis est par le présent donné, pour la gouverne de tous, que si les hommes actuellement avec les commandos et appartenant aux familles de la ville et du district de Krugersdorp, ne se livrent eux-mêmes et ne livrent leurs armes aux autorités impériales d'ici au 20 juillet, toutes leurs propriétés seront confisquées et leurs familles seront jetées sur le chemin sans aucune ressource et sans abri — The whole of their property will be confiscated and their families turned out destitute and homeless.”

(Signé) G. H. M. RITCHIE

Capt. K. CAVAL.

Sur. de la Police du district.

Krugersdorp, le 9 juillet 1900.

Il est vrai que les officiers supérieurs eurent peur de cette proclamation ; eurent peur plutôt qu'elle ne fût connue en Europe. Ils l'annulèrent au bout d'une semaine, et les autorités impériales offrirent des prix élevés pour les copies de ce document abominable. On comprend leur inquiétude. Une pareille proclamation, portant les initiales de la Reine, aurait joué un rôle désastreux lors des élections, même dans les endroits les plus empestés de jingoïsme.

L'écrivain du *Westminster Review* cite ensuite une lettre du soldat Morris, publiée le 6 septembre 1900. Elle se lit comme suit :

“ Depuis que nous sommes avec Clements, nous avons beaucoup de besogne, brûlant les fermes, détruisant les récoltes, enlevant les bestiaux. C'est très pénible, parfois, mais il faut le faire. Dimanche dernier, nous sommes allés six, sous le commandement d'un officier impérial, à une magnifique ferme, donnant aux occupants cinq minutes pour déguerpir avec leurs effets. Il y avait là une vieille aïeule, trois filles mariées et plusieurs enfants, pleurant et demandant pitié ; mais il n'y eut pas de pitié. Les cinq minutes expirées, tout fut brûlé jusqu'à terre.”

Commentant ces documents, *The Review of Reviews* dit :

“ Quelle position pour une nation qui avait le droit d'être fière de son passé ! Parce que, avec nos 200,000 hommes, nous ne sommes pas capables de garder nos communications, — dont l'interruption par l'ennemi, il ne faut pas l'oublier, est un acte de guerre parfaitement légitime — parce que nous ne pouvons pas maintenir intacte notre ligne de communications, nous dévastons le pays et jetons sur le chemin des femmes et des enfants sans défense.”

Le vandalisme épouvantable de l'armée anglaise en Afrique est donc clairement établi et admis par les Anglais eux-mêmes.

Un journal français, le *Petit Parisien*, est, par conséquent, parfaitement justifiable de publier ce qui suit :

Vous savez que lord Roberts, bien que ses forces soient dans la proportion de quinze contre un, se voyant impuissant à triompher de la résistance des Boers, ose, de son autorité privée, leur ôter le titre de belligérants et menacer ces héroïques patriotes de les traiter en brigands. La “ presse jaune ” ne craint pas d'approuver cet acte de barbarie qui est en même temps une violation du droit des gens. Il est triste de voir l'Angle-

terre qui, autrefois, défendait généreusement le droit à la résistance, faire ainsi volte-face et se mettre en contradiction avec elle-même. En 1874, lord Derby refusa son adhésion aux articles de la Déclaration de Bruxelles, donnant pour motif de son refus que ces dispositions affaibliraient la force de résistance que le patriotisme opposerait à une invasion.

Plus tard, à la conférence de La Haye, le plénipotentiaire anglais, sir John Ardagh, se plaça au même point de vue dans la commission chargée de rédiger un code des lois de la guerre. Dans la séance du 29 juin 1899, sir John Ardagh proposa d'insérer dans l'acte général l'article suivant : “ Rien dans ce chapitre ne sera considéré comme tendant à supprimer les droits qui appartiennent à la population d'un pays envahi de remplir le devoir d'opposer aux envahisseurs, par tous les moyens légitimes, l'énergique résistance du patriotisme.” Quelle différence entre la théorie de 1899 et la pratique de 1900 !

VUES DE LOIN

Voici comment les affaires canadiennes paraissent, vues de loin. On lit dans la *lettre d'Angleterre*, en date 14 novembre, de la *Croix*, de Paris, sous la rubrique : *Les élections au Canada* :

“ On ne saurait trop se féliciter du magnifique succès que sir W. Laurier et le parti libéral viennent de remporter au Canada. Sir Charles Tupper est resté sur le carreau, il n'a pas été réélu, et il annonce l'intention de se retirer de la vie politique. Tant mieux ! La victoire de ce personnage, eût-elle été obtenue par les Jingoïes et les Orangistes, aurait été une menace grave pour la tranquillité du Canada. Les bons rapports qui s'étaient établis entre Canadiens français et anglais dans le passé avaient été singulièrement compromis dans ces derniers temps. Ils étaient même devenus assez tendus. Les Français, cela va sans dire, désapprouvaient l'inique guerre du Transvaal. Les conservateurs, avec le tact qui les caractérise, leur prodiguèrent le nom de “ traîtres ” et autres épithètes non moins bien sonnantes.

“ L'admirable homme d'Etat qui a nom M. Tarte fut en particulier l'objet de leurs injures. Seul, sir Wilfrid Laurier, qui est à la fois un impérialiste tolérant et un Français loyalement fidèle à ses concitoyens, est capable d'empêcher la situation de s'aggraver et de dégénérer en une querelle de races, comme au cap de Bonne-Espérance. Le triomphe de M. Laurier aura un avantage. Il renverra aux calendes grecques la réalisation de l'idée de M. Chamberlain d'un *Zolverein* impérial, que sir Charles Tupper avait adoptée avec enthousiasme.”

Il y a une certaine somme de vérité là dedans, sans aucun doute ; mais aussi des inexactitudes. Et combien drôlement le tout nous est présenté ! Cette appréciation ne peut manquer de faire sourire doucement tous nos lecteurs. C'est pour cela que nous la reproduisons.

Le correspondant londonien de la *Croix*, F. de Bernhardt, est bien renseigné sur les affaires d'Angleterre et écrit admirablement sur ce sujet qu'il possède à fond. Son incursion dans le domaine de la politique canadienne montre, encore une fois, combien il est difficile de trouver la note juste en écrivant sur un pays qu'on n'a jamais visité.

Ce qui est le plus comique dans cette appréciation — nous le disons pour nos lecteurs étrangers — c'est de voir M. Laurier posé en obstacle à la politique de M. Chamberlain !

Un incident et ses leçons

Le *Soleil* est très mécontent du major-général O'Grady-Haly qui a empêché la fanfare militaire de jouer au manège de Québec, le 7 au soir.

L'organe libéral, on le sait, avait loué le manège pour afficher le résultat des élections. La soirée devait être agrémentée de projections, musique, etc.

Tous les citoyens de Québec, sans distinction de partis, y étaient invités.

Les services de la fanfare avaient été engagés ; le prix stipulé, \$30, avait été accepté par le chef de la musique, avec la permission du D. O. C. A la dernière minute, le major-général O'Grady-Haly intervient et empêche la fanfare de jouer, sous prétexte qu'il s'agissait d'une *réunion politique*.

Si les faits sont tels que le *Soleil* les rapporte, nous trouvons que, pour une fois, notre confrère a raison.

La réunion n'était pas une assemblée politique *de parti* ; et si le général avait le droit strict l'empêcher la fanfare de conclure un traité avec le *Soleil*, il n'avait pas le droit de casser ce traité une fois conclu, avec l'assentiment du chef du district militaire et à la connaissance du ministre de la milice.

C'est ainsi que les tribunaux civils décideraient, nous en sommes persuadé.

Le *Soleil* aurait pu, par exemple, s'abstenir de menacer le major-général au nom de la *démocratie* : “ Il faut que ce haut personnage s'acclimate avec nos idées démocratiques ou qu'il s'en aille ”, dit-il.

Les idées démocratiques n'ont rien à voir dans ce différend ; pas plus qu'elles ne sont intervenues dans la détermination de M. Parent de dissoudre la législature quand il eut constaté le succès de M. Laurier !

Et nous prions M. Pacaud de vouloir bien remarquer les inconvénients du *militarisme*.

Le *Soleil*, par esprit de parti, a fait tout en son pouvoir pour nous pousser dans la voie de l'impérialisme.

Il a exalté, avec une véritable furie, ceux des nôtres qui ont pris part à une des guerres les plus cruelles, des plus injustes des temps modernes.

Qu'il endure avec un peu plus de patience les bobos que lui font ses amis les jingoïstes militaires.

La petite injustice dont il vient d'être la victime de la part du général O'Grady-Haly n'est pas même une pique d'épingle auprès des horribles souffrances, des tortures atroces que les Roberts et les Kitchener infligent aux femmes et aux enfants boers.

Ce n'est pas une égratignure en comparaison des persécutions et de la tyrannie qui fondraient sur notre pays si la politique impérialiste de M. Chamberlain venait à prévaloir définitivement, grâce à la faiblesse de M. Laurier et à la connivence des organes rouges.

Le Très Révérend James-Michael Quinan, Vicaire Général du diocèse d'Antigonish et curé d'Ariehat, décédé à Montréal le 3 du courant, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe, *section provinciale*.

J. CL. ARSENAULT, Ptre,
Secrétaire.

{ Archevêché de Québec,
5 décembre 1900.

Le discours de M. de Mun

(De la Croix de Paris, 17 novembre.)

Hier, au début de sa magistrale intervention dans la pitoyable discussion de la Chambre, M. le comte de Mun a dit qu'il ne faisait pas un discours. Il avait raison : il accomplissait un acte.

Craignant d'en affaiblir la portée en l'analysant, nous le présentons à nos lecteurs, qui en apprécieront toute l'importance :

Je n'ai pas l'intention de faire un discours, mais d'apporter seulement à la Chambre une très simple et très courte déclaration.

Il serait impossible, en effet, tout le monde le comprend, de laisser passer sans la combattre, dans une discussion approfondie, la théorie de gouvernement que M. le président du Conseil a apportée à la tribune pour justifier la confiscation des biens appartenant aux Congrégations religieuses. M. le président du Conseil, se défendant de n'avoir pas appliqué les décrets de 1880, en raison de leur inefficacité, a dit qu'il ne connaissait qu'une manière efficace de combattre les Congrégations, c'était de mettre la main sur leurs propriétés, et il a ajouté que la loi qu'il a proposée et qu'il espère faire bientôt voter ayant cet objet, il lui paraissait superflu de recourir à d'autres.

A l'extrême-gauche — C'est là ce qui vous gêne.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — Je le crois bien ! on serait gêné à moins ! C'est en effet un moyen très efficace de mettre les gens hors d'état de subsister que de leur prendre leurs biens (rires à droite) ; mais la question est de savoir si on en a le droit et s'ils se trouvera une Assemblée française pour inscrire dans les Codes une loi de confiscation. (Applaudissements à droite. — Interruptions à gauche.)

C'est ce qu'il faudra examiner et discuter à fond quand le moment sera venu ; il ne me paraît pas que ce soit aujourd'hui.

Je n'ai pas cru pouvoir, sans un mot de réplique, laisser se produire la théorie de M. le président du Conseil. Si je m'étendais davantage, il me faudrait ouvrir immédiatement dans toute son ampleur la discussion de la loi sur les Associations.

Je ne le ferai pas, mais j'accepte le rendez-vous que M. le président du Conseil nous a donné pour un jour prochain. Alors, nous discuterons et nous prendrons corps à corps ce spectre de la mainmorte que M. le président du Conseil agite pour justifier la loi qu'il demande à la Chambre. Alors nous verrons ce qu'est en réalité la mainmorte religieuse : nous ne nous contenterons pas d'une phrase oratoire, si éloquente qu'elle puisse être, comme celles qu'on peut, devant un auditoire gagné d'avance, jeter aux quatre coins du pays, mais nous apporterons des chiffres et nous en demanderons. Nous comparerons la mainmorte congreganiste à la mainmorte générale du pays ; nous nous expliquerons à fond (très bien ! très bien à l'extrême-gauche) et il faudra qu'on nous réponde, non pas avec des mots,

non pas en agitant, comme un appât pour les passions populaires, le milliard des Congrégations (applaudissements à droite), mais en nous fournissant avec des documents précis la preuve, la preuve écrite que ce milliard existe et n'est pas une fantasmagorie. Et si même cette preuve est faite, il faudra qu'on nous dise de quel droit, au nom de quel principe juridique on entend le saisir. (Nouveaux applaudissements à droite — Interruptions à gauche.)

Mais je m'excuse devant la Chambre : elle le voit, dès qu'on entre dans un pareil sujet, les orateurs se laissent entraîner malgré eux à des développements qu'ils n'avaient pas voulu d'abord donner à leur pensée. Je m'arrête, me bornant à cette courte déclaration et me réservant pour la discussion prochaine de la loi.

Avant de quitter la tribune, et après avoir adressé cette brève réplique à M. le président du Conseil, je me permettrai aussi de dire à M. Pourquery de Boisserin que, lorsque viendra la discussion j'examinerai avec lui s'il a le droit de dénoncer les Jésuites comme une peste pour le pays.

A gauche. — C'est Dupin qui l'a dit !

M. LE COMTE DE MUN. — Oui, je le sais ; je sais très bien tout ce que M. Dupin a dit des Jésuites, et nous verrons ce que vaut son autorité dans la question. Mais, en attendant, au lieu d'invoquer M. Dupin, moi je demanderai qu'on fasse comparaître ici à la barre de l'Assemblée, tous ceux qui, depuis vingt ans, depuis que la France travaille à reconstruire son empire colonial, ont rencontré sur leur route, à Madagascar, au Tonkin, en Chine, les religieux missionnaires, Jésuites ou autres, et ont salué en eux les pionniers de la grandeur nationale (vifs applaudissements à droite), et alors, Monseigneur Pourquery de Boisserin, nous nous expliquerons, si vous le voulez bien, sur les accusations que vous avez tout à l'heure apportées ici contre leur rôle à Madagascar.

Je borne ici ces très courtes observations ; elles n'ont eu, je le répète, pour objet que de protester contre des théories et des paroles inacceptables pour nous et d'annoncer mon intention d'y répondre largement dans le débat que vous avez une si grande hâte d'instituer ici et devant lequel nous ne nous déroberons certainement pas. (Longs applaudissements.)

LE MARTYRE DE MGR FANTOSATI

Les Missions catholiques nous ont apporté ces détails horribles sur la mort de Mgr Fantosati, vicaire apostolique du Hou Nan méridional, et de deux de ses missionnaires, les PP. Céside et Joseph, dont on avait déjà annoncé le véritable martyre. Les détails manquaient encore ; les voici : ils témoignent de la plus épouvantable barbarie ; on ne peut pas, en les lisant, se défendre d'un frisson d'horreur :

Mgr Fantosati avait été averti du danger qui le menaçait, mais il pensa qu'il s'agissait d'une fausse alarme.

Cependant, le 4 juillet, vers midi, une foule d'individus de la pire espèce

envahirent tout à coup l'église voisine de la résidence de l'évêque, puis la maison, les cours et les abords. Et bientôt commencèrent des actes d'un atroce vandalisme, accompagnés de clameurs d'assassins. Deux missionnaires chinois parvinrent à s'échapper sans être reconnus. Le P. Céside et moi (ce récit est du P. Quirin, de la même mission) nous n'eûmes que le temps de monter à l'étage et de nous enfermer dans ma chambre. Nous restâmes cachés là pendant deux heures, tandis qu'au dehors on hurlait : "Mort aux Européens !" puis soudain un cri retentit : "Ils sont dedans !" Les portes de ma chambre furent enfoncées. Nous étions pris. Toutefois, les persécuteurs demeurèrent comme étourdis en notre présence, ce qui nous permit de passer au milieu de cette tourbe et de descendre ensemble l'escalier pour arriver à la porte de notre résidence ; mais là, dans la cour, une foule furieuse nous barra le passage.

Déjà les coups de poings et de pierres pleuvaient sur moi de toute part et m'avaient renversé ; j'allais périr sans le secours providentiel de quelques chrétiens courageux. Ces braves gens mirent leurs jours en danger pour m'arracher à la mort et me transporter à 15 kilomètres de là en lieu sûr.

Le bon Dieu disposa autrement du sort du P. Céside. Celui-ci, voyant les abords de la résidence occupés par les émeutiers, rentra et tenta de se sauver par une porte secrète que, malheureusement, il ne parvint pas à ouvrir. Il dut rebrousser chemin et tomba entre les mains de la bande forcenée qui le blessa mortellement à coups de lances et de bâtons, puis, tandis que le martyr râlait, il fut enveloppé dans des liasses de paille arrosées de pétrole et consumé dans les flammes.

Ce forfait accompli, la horde païenne se mit à incendier l'église, la résidence, les maisons des chrétiens et les orphelinats voisins qui contenaient près de 200 filles de la Sainte-Enfance. Les barbares permirent aux orphelines de sortir de leurs asiles avant qu'on y mit le feu, mais ce ne fut qu'un piège infernal pour s'emparer de toutes à la fois !!!

Dès le lendemain de cette néfaste journée, Mgr Fantosati reçut la nouvelle de la mort du P. Céside et apprit, en même temps, les autres désastres. Le jour suivant, Sa Grandeur, accompagnée du P. Joseph Gambaro, descendit en barque vers Hen-tcheou-fou, espérant pouvoir recourir là aux autorités locales pour conjurer de plus grandes calamités : cruelle illusion du vénéré prélat.

A quelque distance de l'endroit où l'évêque et le P. Joseph devaient débarquer, ils furent reconnus comme Européens, et, l'éveil ayant été donné le long du rivage, lorsque la barque accosta à Hen-tcheou-fou, elle se trouva, au bout de quelques instants, entourée de chaloupes pleines de scélérats.

Aussitôt commença une scène de sauvage brutalité. L'embarcation de Mgr Fantosati fut assaillie et, tandis qu'une partie de cette meute furibonde se jetait sur les bagages, l'autre partie s'acharnait sur sa personne. Un violent coup de bâton appliqué sur la tête le

renversa ; il fut ensuite traîné sur la rive, ainsi que le P. Joseph Gambaro. C'était là, en présence d'une foule immense de spectateurs, que les attendait la palme du martyr, mais seulement après d'horribles souffrances.

L'un et l'autre devinrent le jouet de leurs bourreaux ; le P. Joseph eut un œil arraché et fut littéralement roué de coups ; il expira au bout d'une heure.

Son cadavre fut brûlé complètement par les auteurs du crime, à l'endroit même où il venait d'être mis à mort.

Les tortures souffertes par Mgr Fantosati furent plus affreuses encore et durèrent environ quatre heures. Au sortir de la barque, il eut les deux yeux arrachés ; on le dépouilla de ses vêtements, on le couvrit de blessures ; finalement, on l'empala ; comme il respirait encore après ce cruel supplice, ses bourreaux l'achevèrent à coups de gourdins, puis brûlèrent son cadavre.

De Hen-tcheou-fou, la persécution s'étendit rapidement à toutes les autres chrétientés du vicariat, de sorte qu'au bout de quelques jours, églises, chapelles, orphelinats, résidences, se trouvaient saccagés, incendiés, détruits. Les familles chrétiennes virent en même temps leurs maisons pillées et brûlées, tandis que des proclamations officielles mettaient hors la loi quiconque ne renoncerait pas à la religion catholique.

Le P. Quirin raconte ensuite comment il put échapper au massacre. — Un mandarin civil lui procura une jonque, et le 4 août il arriva, grâce à Dieu, sain et sauf à Hankow, où il trouva d'autres missionnaires qui avaient pu aussi échapper à la mort.

Lettre de S. Em. le cardinal Vaughan au clergé anglais

S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, vient d'adresser au clergé catholique anglais une Lettre à l'occasion du pèlerinage anglais à Rome. — En voici les passages les plus saillants :

Les races, dit-il, sont acharnées les unes contre les autres, les nations rivales se provoquent à la lutte en se lançant des insultes et des sarcasmes ; tous, enfin, se demandent quelles seront les nations dont l'influence sera prépondérante, quelles sont celles qui dominent l'humanité.

L'envie, la jalousie, la haine, le désir de la vengeance, l'avarice, la soif de la domination et de l'influence ont éclaté parmi les nations comme une peste qui menace de les détruire. Les gouvernements ont essayé d'endiguer ce mouvement ; leurs remèdes sont impuissants. Ils ont convoqué une conférence à La Haye ; ils en ont exclu le Pape. Ils ont forgé des engins de destruction, armé les populations. Ils prêchent l'évangile du commerce, celui de la porte ouverte, celui des sphères d'influence, et ils envoient des armées à la bataille.

Les hommes fouillent avec passion les entrailles de la terre pour y trouver le métal précieux ; et, cependant, les impôts augmentent, les besoins grandissent partout. Nous sommes assourdis par un chaos de cris qui se contredisent.

LA FAMINE AUX INDES

— ET LE —

CYCLONE DE SEPTEMBRE

Nous lisons ce qui suit dans la *Croix*, de Paris, en date du 21 novembre :

Nous avons sous les yeux une lettre de Calcutta, de fin septembre, dans laquelle son auteur, le R. P. Le Grelle, S. J. donne des nouvelles de la famine qui, depuis si longtemps, ravage l'Inde, et surtout du terrible cyclone qui a sévi dans cette région à la fin de septembre et y a fait de nombreuses victimes :

Nous avions, dit-il, de belles espérances et nous commençons à penser que la fin de cet horrible fléau était prochaine. Hélas ! ces espérances sont évanouies. La moisson qui s'annonçait belle est perdue. Des pluies persistantes et diluviennes ont submergé toute la contrée.

Le vendredi 14 septembre, en me rendant au scolasticat de Kurséong, sur tout le parcours, de Calcutta au pied de l'Himalaya, j'avais eu le spectacle consolant d'une belle moisson s'étendant à perte de vue dans une plaine sans limites. Que d'allégresse partout dans les villages devant ce spectacle superbe ! Comme tous ces pauvres Hindous paraissaient pleins d'ardeur ! Les angoisses et les souffrances de la terrible famine allaient finir enfin ! Il n'a fallu que huit jours pour tout anéantir.

Le vendredi suivant, 21 septembre, quand je repassai par la même route, il ne restait plus trace de la belle moisson que j'avais admirée si peu de jours auparavant. Pendant que j'étais dans la montagne le temps était beau, mais un cyclone s'était formé dans la baie du Bengale, avait gagné Calcutta, et continuant sa marche dévastatrice vers le Nord et le Nord-Ouest, inondé tout le pays et semé partout la ruine et la mort.

Les pluies recommencèrent : des torrents d'eau tombaient jour et nuit, et quant j'arrivai à Calcutta, le 21 septembre, les rues de la ville étaient encore transformées en canaux, et pourtant les eaux baissaient ; mais il pleuvait toujours. Tout trafic était arrêté. Les rues étaient désertes. L'eau avait tout envahi, jusqu'aux tuyaux du gaz. Et la nuit cette grande cité était plongée dans les ténèbres, ce qui ajoutait encore à l'horreur de cette situation. Le samedi 22, il y eut une accalmie. Les quartiers neufs ont beaucoup souffert ; des centaines de maisons se sont écroulées et des milliers de personnes sont maintenant sans abri.

Les Petites-Sœurs des Pauvres ont recueilli, à elles seules, plus de 700 personnes dans un bâtiment encore en construction. Elles les nourrissent, Dieu sait par quels miracles de charité !

Le P. de la Croix était venu pour affaires à Calcutta. Il a essayé de regagner sa mission, mais il a dû rebrousser chemin. Entre temps, son compagnon, le P. Gregory, est mort à Calcutta. On a eu toutes les peines du monde à faire ses funérailles.

Enfin, le P. de la Croix a pu rentrer chez lui. Il m'écrit : " La situation est cent fois plus terrible que je ne me l'étais imaginé. Tout le pays

n'est plus qu'une immense nappe d'eau. De l'avis de tous, la moisson est irrémédiablement perdue. On ne peut pas compter le nombre des huttes et maisons renversées. On peut dire qu'il n'y a plus de villages. Les étangs n'ont plus de rivages ; ils se confondent les uns avec les autres. L'eau couvre tout. La chapelle d'Hogulkurq n'existe plus. Je suis sans nouvelles des autres chapelles. Il règne donc dans toute la population qui se traîne au hasard une véritable panique. Les eaux charrient de nombreux cadavres humains et des cadavres d'animaux, vaches, chèvres etc. C'est hideux ! Les villages encore debout sont abandonnés. Où est passée la population ? Que va-t-elle devenir ?

Le P. de Prins, de la mission de Morapai, m'écrit : " Il ne reste rien de la moisson : Les maisons croulent les unes après les autres. Les gens sont sans abri. L'école et la place du milieu de notre bungalow sont remplies de gens qui n'ont plus d'habitations. Je me vois forcé de nourrir tout ce monde. Tant que la pluie a duré je n'avais que les habitants des environs : maintenant, il en vient de partout..."

A Calcutta, la mortalité a triplé. Nos pères sont surmenés. C'est la fièvre et le choléra partout...

Et la famine qu'on espérait voir enfin vaincue va faire de nouvelles victimes.

Plus fort que du Jules Verne

" Envoyez-moi tout de suite Burnham, l'éclaireur américain. Signé Roberts. "

Telle est, dit le *Temps*, de Paris, la dépêche reçue par le capitaine White, le 2 janvier 1899 ; il la transmit immédiatement au ... Klondyke où se trouvait l'intéressé qui, le 4, s'embarquait pour " Skagway City " ayant fait tous ses préparatifs en une heure. De Skagway à Vancouver, de là à New York, et de New York à Southampton d'où il repartait pour Capetown le 27 février, ayant passé douze heures en Angleterre. Le 13 mars, il était à Capetown et, le 15, au quartier général de lord Roberts, juste à temps pour prendre part à la bataille de Paardeberg, après avoir fait le trajet de Modder-River à cheval, sans bride ni selle. Le même soir, le maréchal lui enjoignait de contourner le laager de Cronjé, ce qu'il fit à la faveur de la nuit. Il revint au petit jour après s'être introduit dans le camp ennemi où, durant trois heures, il se rendit compte du nombre d'hommes, des munitions et des vivres dont disposait encore le commandant boer.

Tel fut l'emploi de sa première journée. Après avoir traversé le monde du Nord au Sud, arrivant d'un pays où la terre était gelée à trente pieds de profondeur, cet homme remarquable put fournir durant six mois un travail surhumain, passant des nuits entières sur le Veldt, forçant les lignes ennemies sur une étendue de 30 kilomètres de long et 20 de large, et forçant de nouveau ses propres lignes chaque fois qu'il avait besoin de nourriture !

Interrogé pourquoi il agissait ainsi,

il a fait cette réponse :

" —D'abord, je n'éprouvais aucune difficulté à tromper la vigilance de nos avant-postes à cause de leur incompétence. Et puis je ne pouvais perdre mon temps en attendant que toutes les formalités fussent remplies ; j'aurais perdu deux ou trois heures chaque fois avant que le sergent, le lieutenant, le major et le colonel eussent constaté mon identité et signé mon laissez-passer ; un éclaireur ne peut pas se payer ce luxe-là !

" — Mais vous risquiez chaque fois de vous faire tuer par les vôtres ?

" Le major éclata de rire :— Je ne risquais rien puisque personne ne m'a jamais vu et que même si les sentinelles m'avaient couché en joue, elles n'auraient pas été capables de viser assez juste pour me faire du mal. Les soldats anglais, voyez-vous, ne savent même pas ce que veut dire la ligne de l'horizon, tandis que les Boers et les Américains de l'Ouest sont habitués dès leur enfance à l'éviter. Je vais essayer de vous expliquer ce que je veux dire par " ligne de l'horizon ". C'est une ligne de contour, décrite par les rugosités du terrain, et sur laquelle se dessinent clairement les silhouettes de tout objet, quelque petit qu'il soit. Un Boer l'évite toujours. "

Comme beaucoup d'hommes de sa trempe, le major Burnham est un timide et un modeste. Mince, petit et nerveux, mais doué d'une volonté de fer, il n'a rien du sabreur. Seul son regard fixe et pénétrant vous donne l'impression d'une énergie peu commune. Son sang-froid est dû en partie à l'éducation qu'il a reçue, car ses premières années se sont écoulées sur la frontière du Mexique, où chaque jour ses parents, et voisins pouvaient être appelés à repousser les attaques des indigènes. Puis il s'établit au Sud-Afrique et prit part comme éclaireur aux guerres de 1893 et de 1896, contre les Matabélés dont il tua le grand-prêtre Milimo. Sa femme et ses trois enfants subirent à ses côtés le siège de Boulouwayo, qui devait lui coûter la vie de sa petite fille, morte de besoin et de privations !

Il y a quatre ans de cela, et pourtant cet homme qui, depuis, a cent fois bravé la mort sur les fleuves gelés de la Colombie et sur le Veldt du sud Afrique, succombe à sa douleur chaque fois qu'il fait allusion à la perte de son enfant. Il déplore la cruauté et les horreurs de la guerre et il fait la guerre pour vivre.

ZELE INTEMPESTIF

(De la *Croix*)

On sait que plusieurs communes du Finistère sont décimées par une épidémie de dysenterie que les médecins envoyés par les autorités de Brest ne parviennent pas à combattre efficacement.

Les médecins affirment d'ailleurs, dans leurs rapports, que la plupart des malades meurent sans consentir à faire appeler le médecin.

Quelques communautés de Sœurs dans les villages contaminés se sont alors dévouées aux soins des personnes atteintes, distribuant gratuitement quelques remèdes préventifs et s'efforçant de faire prendre des mesures d'hygiène dans l'intérieur des maisons.

Mal leur en a pris. Outré de voir des religieuses oser se dévouer gratui-

tement, le procureur de la République de Châteaulin, M. Kerdrain, les a citées à sa barre, réclamant une peine sévère contre ce qu'il appelle le *zèle intempestif* des Sœurs.

C'est en vain que Me de Chamailard a expliqué au tribunal que les malades, refusant les bons offices des médecins, les Sœurs n'avaient fait aucune concurrence aux docteurs, mais avaient réussi par contre à soulager et même à guérir un grand nombre de malades. Le tribunal a vu dans l'exercice de la charité par les Sœurs une atteinte au monopole des médecins et les a condamnées à 100 franc d'amende avec la loi de sursis.

C'est bon pour une fois, leur dit-on, mais tâchez de laisser désormais mourir les pestiférés sans secours.

En fait de zèle intempestif, on conviendra que celui du tribunal est autrement dangereux que celui des Sœurs.

Le régime parlementaire en Croatie

On télégraphie de Vienne, en date du 19 novembre, que des scènes d'une violence inouïe se sont produites dans la Diète de Croatie, réunie à Agram, entre les députés ministériels favorables à la politique hongroise et les députés de l'opposition très partisans du *Self government* pour la Croatie et slavophiles.

Après une violente discussion, les deux partis en sont venus à une véritable mêlée.

Les carreaux furent cassés, les tentures furent arrachées, les boiseries furent éraflées et les livres contenant les statuts parlementaires furent réduits en miettes.

Pendant une demi-heure, un véritable corps-à-corps eut lieu : le sang coula, des bras furent cassés ; un député eut un œil crevé et un autre une oreille arrachée.

A la fin, plusieurs ministériels sortirent des revolvers de leur poche et menacèrent de tirer sur les députés de l'opposition. Cette menace calma l'assemblée ; on put relever les blessés et leur faire un premier pansement. Le président s'empressa en même temps de faire évacuer la salle des séances.

ÇA ET LA

Portrait de M. Kruger

Le président du Transvaal est un géant taillé à coups de hache, écrit A. Janne, représentant de la *Croix*, de Paris, à Marseille. L'interminable redingote noire dont il est vêtu et le chapeau à très haute forme cravaté d'un crêpe dont il est coiffé, exagèrent encore la stature. Sur la redingote, un long pardessus gris. La figure, profondément ridée, a la blancheur jaunâtre des cadavres ; les cheveux sont gris.

Le vieillard est atteint d'une maladie des yeux assez grave. Les cils très forts, très drus poussent à l'intérieur de la paupière, ce qui entretient une inflammation presque constante de l'œil et est une cause de souffrances

très douloureuses. Avec ce regard presque toujours voilé, le visage du vieux lutteur respire une infinie tristesse mêlée de dédain, d'audace et de bonhomie.

Folie persécutrice

Nous lisons dans la *Croix*, de Paris, à la date du 17 novembre.

“ La municipalité socialiste de Bourges rêvait, depuis quelque temps, de se signaler par quelque action d'éclat. Le maire de Bicêtre, en s'attaquant à la soutane, est venu en aide à l'imagination de ces municipaux. Mais il importait de ne pas paraître plagier Bicêtre, et la municipalité de Bourges eut une inspiration soudaine.

“ Là-bas on supprime le noir, ici on supprimerait le blanc. Ce n'était pas très génial, mais on fait ce que l'on peut.

“ De temps immémorial, les élèves du Grand Séminaire se rendaient aux offices de la cathédrale, le dimanche, en habit de chœur, c'est-à-dire en surplis, costume de cérémonie.

“ L'archevêque fut aussitôt prévenu que tout ecclésiastique qui sortirait en surplis serait l'objet d'un procès-verbal.”

La *Croix* de la même date, nous apporte cet autre renseignement.

C'est lundi, à 1 h. $\frac{1}{2}$ que S. Em. le cardinal Langénieux comparaitra devant le tribunal de simple police de Reims.

Tous les curés, chanoines et suisses, et même les enfants de chœur qui se sont rendus le 2 novembre au cimetière pour assister à la bénédiction des tombes, sont également assignés pour ce jour.

L'audience sera tenue par M. Le noir, juge de paix des 2^e et 4^e cantons. M. Paysant, commissaire central, remplira les fonctions de ministère public.

LE CONGRÈS AMÉRICAIN ET LES BOERS

Washington, 5 novembre. — M. Sulzer, de New-York, a présenté à la Chambre des représentants une résolution ainsi conçue :

“ Attendu que la guerre dans l'Afrique du sud a dégénéré en extermination insouciant et barbare d'un brave peuple qui combat pour son foyer et sa liberté.

“ Il est résolu que le Congrès des Etats-Unis proteste au nom de l'humanité et de la civilisation contre la continuation d'une guerre qui blesse les sentiments de tous les gens aimant la liberté ; et

“ Il est résolu que le Congrès des Etats-Unis, étant lié au principe de l'arbitrage pour le règlement des différends internationaux, donne au gouvernement de Sa Majesté le conseil qu'il serait sage d'adopter cette politique afin de mettre un terme aux affreuses atrocités qui se commettent actuellement dans l'Afrique du sud”.

LE CANAL DE NICARAGUA

Le sénat des Etats-Unis discute en ce moment le traité Hay-Pauncefote, au sujet de la construction du canal interocéanique de Nicaragua.

Le traité pourvoit à la construction de ce canal par les Etats-Unis et au droit du gouvernement de Washington d'y faire la police ; mais l'Angleterre exige que le canal ne soit pas fortifié et qu'il soit ouvert, en temps de paix comme en temps de guerre, aux vaisseaux de guerre de tous pays.

Cette disposition du traité est très mal vue aux Etats-Unis, et il n'est guère probable que le sénat la sanctionne.

L'Oncle Sam a la prétention de construire ce canal, qui coûtera la bagatelle de deux cent millions de dollars, et d'en faire ensuite ce qui lui plaira ; notamment de le fermer aux navires de guerre des pays avec lesquels il pourrait être en délicatesse.

Au cours du débat, l'autre jour, le sénateur Morgan a dit : “ Je suis convaincu que si les Etats-Unis construisaient le canal, sans en garantir la neutralité, la Grande Bretagne en serait gravement offensée, et j'estime que l'offense serait considérée comme assez grave pour amener un conflit entre les deux pays.”

“ — Voulez-vous dire, s'est écrié le sénateur Beveridge, que malgré les relations amicales qui existent actuellement entre les deux pays, l'Angleterre pourrait nous déclarer la guerre si nous construisions le canal de notre propre argent et de la façon qu'il nous plairait ?”

“ — Je considère ce résultat comme entrant dans l'ordre des choses probables”, a répliqué le sénateur Morgan. “ Mais, a-t-il ajouté aussitôt, cette conviction ne m'empêchera pas d'agir.”

Ainsi, il semble que l'on envisage assez froidement, aux Etats-Unis, l'idée d'une guerre avec l'Angleterre.

Malgré les platitudes que l'on publie, de ce temps-ci, au sujet de la forte amitié qui unit les “ deux grandes familles de la race anglo-saxonnes”, cette guerre viendra, tôt ou tard, et c'est le Canada qui aura à payer les pots cassés.

INCROYABLE

Dans la *Presse* du 5 décembre, sous le titre: *Honneur au zèle*, et sous l'image d'un calice, nous lisons ce qui suit :

“ M. l'abbé O'Leary qui a suivi, avec un zèle à toute épreuve, nos braves militaires sur le sol brûlant d'Afrique, sera bientôt l'objet d'une démonstration toute sympathique de la part des dames protestantes. Les Filles de l'Empire, réunies en assemblée, hier matin, à l'hôtel Windsor, ont décidé de faire cadeau au vaillant chapelain d'un magnifique calice en or. L'abbé O'Leary a gagné l'estime de tous, en affrontant les balles sur le champ de bataille, mais aussi en donnant à tous les soldats, protestants comme catholiques, les bienfaits de son ministère. Plus d'une fois il a lu sur la dépouille mortelle des victimes l'office protestant. Il était, en outre, le comarade favori de nos guerriers.

“ Ce cadeau prouve que sa générosité est hautement appréciée et il fait honneur aux dames qui le présentent. C'est un objet de luxe d'une très grande valeur, orné de pierres précieuses et ouvragé en relief à sa

base. Il sort de la maison C. B. Lanctôt, commerçant d'ornements d'église, 1664 rue Notre-Dame.”

Le *Courrier du Canada*, numéro du 6 décembre, reproduit cette étonnante information, sans commentaire. Pour nous, nous nous contentons de souligner.

LA COLONISATION

La *Presse* a publié, dans son numéro du 3 décembre, l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire. C'est un bon coup de hache :

“ Nous avons parlé, la semaine dernière, des résolutions qui ont été adoptées au fameux Congrès de la Colonisation, en 1898.

“ Nous le répétons, le Congrès se composait de citoyens des plus distingués de notre province : archevêques, évêques, conseillers législatifs, ministres, députés, journalistes, représentants de toutes les classes de la société.

“ C'était véritablement la voix du peuple qui se faisait entendre, qui réclamait pour la colonisation des réformes et pour le colon plus de protection.

“ Le gouvernement de Québec était assez bien représenté pour savoir et comprendre ce que l'on avait fait. C'est dommage cependant que l'hon. M. Parent, ministre des Terres de la Couronne, ne fût pas là. Sans le forcer à faire un grand discours on aurait pu lui demander d'expliquer la conduite de ses protégés, les commerçants de bois, contre les colons.

“ Tout de même, les membres du Congrès formaient un élément essentiel pour nous faire espérer beaucoup de leurs délibérations et de leurs résolutions. Qu'en a-t-on retiré ? Nous le répétons, rien. Le gouvernement n'a rien fait pour seconder les vœux du Congrès.

“ La province de Québec et les colons ont été amèrement déçus dans leurs légitimes espérances.

“ A quoi sert de prêcher la colonisation, de dépenser de l'argent pour des Congrès, d'adopter d'importantes résolutions, si, après cela, les hommes possédant le pouvoir n'ont pas le courage et le patriotisme d'exécuter ce que l'on a résolu, ce que le public désire.

“ Ah ! si le curé Labelle vivait encore, c'est lui qui dirait au gouvernement :

“ Le Congrès a adopté ces résolutions ; le ministre et les députés qui nous représentaient à ce Congrès ont accepté ces résolutions ; il faut que vous les acceptiez et que vous les mettiez à exécution. Il le faut ! Le patriotisme et les intérêts de la Colonisation vous le commandent” (1)

“ Nous avons toutes les raisons aujourd'hui d'encourager la colonisation dans notre province. La crise financière a fini de traverser le pays, la situation agricole est prospère ; nos gouvernements se vantent qu'ils sont riches. Eh bien ! encourageons la colonisation ! Emparons-nous du sol !

(1) NOTE DE LA VÉRITÉ : — Nous pensons bien que même le curé Labelle n'aurait pas pu remuer le gouvernement actuel.

“ Quand on pense que la statistique officielle porte à 222,034,400 acres, l'étendue actuelle des terres et forêts disponibles dans les domaines de l'Etat et que cette immense étendue se divise en grands centres de colonisation. Quand on voit nos gouvernements décourager, par des exploits sordides, les colons, plutôt que de les encourager par des actes louables, n'a-t-on pas raison de se sentir indignés et de protester contre cet avachissement de patriotisme de la part de ministres, de spéculateurs et de commerçants de bois.

“ D'autres journaux ont fait entendre de nombreuses plaintes à ce sujet. Et nous terminerons par les touchantes remarques que publiait le *Colonisateur canadien*, la veille du Congrès :

“ Ce n'est pas tout de parler de bois, de réserves forestières, d'exploitations de limites, d'arpentage, de droits de coupe, d'explorations, de chasse, de pêche, de capitalistes et de pouvoirs d'eau, mais il faut songer à la protection du colon.

“ Les lois surannées, qui règlent les questions des terres de la Couronne et de la Colonisation, ont besoin de réformes sérieuses.

“ Tant que le commissaire des Terres de la Couronne aura le droit de suspendre ou arrêter l'exécution et de décider toutes les questions sans appel, au sujet de son département ; tant qu'il aura le droit d'annuler les mesures des représentants du peuple, des députés chargés de faire les lois, les nombreux abus que l'on déplorait avec raison ne cesseront de faire ravage parmi les colons.

“ Le commissaire des Terres, pas plus que le ministre de la Colonisation, ne doit avoir plus de pouvoir que le czar autocrate de toutes les Russies.”

“ Réprimons donc, tous ensemble, les abus qui font tant de tort à la colonisation et demandons plus de protection pour le colon. C'est ainsi que l'on encouragera l'immigration et que l'on arrêtera l'émigration.

“ Un canton, c'est comme un pays, et quand on veut le coloniser, on ne mesquine pas, on ne cherche pas à faire des spéculations inavouables, mais on y envoie, coûte que coûte, des hommes armés de haches pour abattre la forêt, et des munitions pour y assurer l'existence des défricheurs.

“ Au début de notre colonie, en 1667. Colbert n'oubligeait-il pas l'intendant Talon à s'occuper de faire préparer des terres et des habitations pour celles des nouvelles familles qui n'auraient pas d'autres ressources, au moins trente ou quarante habitations par année ?

“ Parlant toujours de l'intendant, Colbert dit aussi “ qu'il est à propos qu'il visité toutes les habitations les unes après les autres, pour voir ce qu'il en est, et, de plus, qu'il pourvoie à toutes les nécessités, afin qu'en faisant le devoir d'un bon père de famille, il puisse leur donner les moyens de subsistance et même d'étendre leur exploitation sur les terres voisines de leurs propriétés”.

“ Il nous faudrait donc encore un Colbert pour forcer nos gouverne-

ments ou nos ministres de la colonisation à s'occuper de leurs devoirs et des colons".

La guerre sud-africaine

Suite des dépêches importantes publiées par les feuilles quotidiennes depuis une semaine :

Londres, 3 déc. — Le *Morning Leader* publie une longue lettre de son correspondant au Natal, qui constate qu'une terreur incroyable règne dans la colonie. Depuis la proclamation de la loi martiale, les fermiers afrikanders sont en butte à des persécutions dont le public anglais n'a pas d'idée.

Chaque Hollandais est l'objet de suspicions et de haine de la part de ses voisins loyalistes. Ces derniers se livrent à un espionnage systématique de tous ses mouvements et le dénoncent aux autorités militaires pour le moindre motif, portent contre lui de faux témoignages et, enfin, font tout leur possible pour chasser tous les Hollandais de la colonie.

Le correspondant fait remarquer que le résultat inévitable de ce système sera la rébellion des Afrikanders. On dirait que les loyalistes ont l'intention bien arrêtée de provoquer cette rébellion.

Londres, 4. — Des dépêches, embarrassées, respirant le mystère et l'inquiétude à cent lieues à la ronde, nous arrivent du sud-africain où hier à peine on affirmait la domination anglaise immédiate.

De nouveau, des bruits de défaite anglaise nous arrivent de l'Afrique en feu. On est persuadé que si Kitchener avait remporté la victoire à la bataille engagée avec l'insaisissable DeWet, il se serait empressé d'en informer le Bureau de la guerre, mais puisqu'il n'en a rien fait, c'est qu'il n'y a pas eu de victoire.

Une autre chose qui n'est pas de nature à apaiser les esprits, c'est que toutes les dépêches des correspondants affirment qu'en aucun temps, depuis le début des hostilités, même à l'époque de leurs plus brillants succès, les Boers n'ont été aussi actifs.

Ils ont pris l'offensive dans l'Etat Libre d'Orange, avec les commandos qui vivent au sud vers la colonie du Cap où ils feront des milliers de recrues.

Londres, 5. — Malgré la détermination apparente des Anglais de poursuivre les Boers sans relâche, jusqu'à ce qu'ils soient anéantis, la croyance s'infiltré de plus en plus que le gouvernement doit faire des offres afin de terminer la guerre.

L'impopularité de Kitchener dans l'armée est quelque chose de phénoménal. Déjà les volontaires, aussi bien anglais que coloniaux, sont dans un état de mécontentement qui arrive presque à une mutinerie pour être obligés de courir les risques de la guerre de guérillas, tandis que des corps de volontaires favorisés, tels que le London C. I. V's et même des réguliers comme les Household Cavalry et le 10^{me} hussards rentrent en Angleterre.

Le résultat de la grande sévérité du général Kitchener, est, par suite de cet état de choses, attendu avec une profonde anxiété dans les cercles militaires où son habileté professionnelle est considérée presque avec mépris.

Londres, 5. — La désolation, le désespoir et l'avenir le plus sombre, telle est la situation dans l'Afrique du Sud. Les Boers se battent avec plus d'ardeur qu'aux premiers jours de la lutte. Dans l'Etat Libre, ils ont pris l'offensive en coopération avec les commandos qui se soulèvent dans la colonie du Cap. Ils ne connaissent probablement pas eux-mêmes le but de ce mouvement stratégique ; mais cela ne fait rien, c'est la lutte aujourd'hui, de race contre race, et s'ils peuvent seulement pénétrer un peu

avant dans la colonie, ils enrôleront des milliers de recrues. Les Hollandais du Cap ont été émerveillés de la facilité avec laquelle De Wet s'emparait des garnisons anglaises, de leurs munitions et de leurs canons, et cela les a disposés à prendre les armes. Par l'incendie et les pillages sans cesse renouvelés des fermes, les Anglais se sont fait des ennemis qui se battront jusqu'à la mort. Et les autorités militaires anglaises admettent maintenant que parmi les fermes brûlées, il y en avait qui ont appartenu à des Boers qui sont prisonniers depuis mars ou juin dernier. Les Anglais disent que si ces fermes ont été brûlées et pillées sans raison les victimes en seront indemnisées ; cependant on sait que l'argent n'est pas une réelle compensation pour un Boer.

Cape Town, 6. — Les autorités anglaises ont pris de grandes précautions pour empêcher des désordres et des discours incendiaires au congrès afrikander, aujourd'hui, à Worcester. On s'attend que 15,000 Hollandais du Cap y assisteront. Le régiment australien avec deux canons maxim se tiendra près du lieu de la réunion.

Worcester, Colonie du Cap, 6. — L'assistance au congrès afrikander est très considérable. Les Afrikanders tournent en ridicule toute idée de désordre. Ils disent qu'ils peuvent dire hautement leurs griefs sans avoir recours à la violence. Ils sont très aigris du fait que des canons ont été braqués sur le lieu de réunion. Les hauteurs environnantes de la ville sont couvertes d'artillerie et des troupes avec des canons ont été stationnées sur Gallous Hill et Prospect Hill.

Au congrès des Afrikanders aujourd'hui, trois résolutions ont été adoptées par acclamation et une délégation a été choisie pour les soumettre à Sir Alfred Milner. La première résolution demande la fin de la guerre avec toutes ses misères sans nombre et proteste contre la dévastation du pays et l'incendie des fermes et déclare que l'indépendance des républiques, seule, pourra assurer la paix dans le Sud-Africain. La seconde prône le droit de la Colonie de voir à ses propres affaires et critique la politique de Sir Alfred Milner. La troisième demande au Congrès de travailler d'une manière constitutionnelle pour atteindre les buts mentionnés dans les deux premières résolutions et ordonne qu'elles soient envoyées à Sir Alfred Milner pour être soumises au gouvernement impérial.

Londres 6 déc. — J. M. Robertson, qui vient d'arriver de l'Afrique du Sud, a dit au milieu d'un discours qu'il fit à une assemblée de la ligue des libéraux, que le peuple anglais connaissait très peu de chose de ce qui se passait là-bas. Il a affirmé qu'il a vu lui-même, en juillet, un ordre de Roberts pour l'incendie de 40 fermes. M. Robertson a ajouté que Kitchener n'est pas plus capable de venir à bout des Boers que ne l'était lord Roberts et que ce dernier a fait tout ce qu'il y avait moyen de faire.

Londres, 7. — Le War Office vient de recevoir une dépêche de Lord Kitchener en date de Bloemfontein le 4 décembre annonçant que le général Delarey avec 500 boers a attaqué, à Buffetspoon, le 3 décembre, un convoi qui se rendait de Pretoria à Rustenberg. Les boers ont brûlé la moitié du convoi et ont tué 15 hommes y compris le lieutenant Baker.

Londres, 9 décembre : — Le général Kitchener annonce au ministère de la guerre que le général Knox, qui est à Rouxville, télégraphie que le général Dewet n'a pas réussi à forcer le passage du pont de Comassie, sur la rivière Orange, au pouvoir des Anglais. Il s'est, en conséquence, dirigé vers le nord-est et a abandonné dans sa retraite 500 chevaux et beaucoup de charriots. Son plan d'envahir la colonie du Cap est manqué.

Johannesburg, 10 décembre : — Les Boers ont capturé dix-sept mille moutons que gardait un petit détachement de troupes anglaises dans les environs de Krugersdorp.

Petites Notes

Des dépêches du câble aux journaux des Etats-Unis, en date du 8 décembre, mandent que les relations entre la Hollande et le Portugal sont très tendues. L'ambassadeur hollandais à Lisbonne et l'ambassadeur portugais à La Haye ont quitté leurs postes respectifs. On croit que le différend est causé par le refus du gouvernement portugais d'accepter un consul hollandais à Laurenço-Marquez, Afrique orientale. On prétend que ce différend est dû aux intrigues de l'Angleterre. Chose certaine, c'est que, depuis le commencement de la guerre sud africaine, le Portugal a observé les lois de la neutralité d'une singulière façon, permettant à l'Angleterre de faire à peu près ce qu'elle voulait sur le territoire portugais ; jusqu'au point de laisser passer toute une armée anglaise — l'expédition Carrington — qui devait attaquer le Transvaal par le nord, mais qui semble avoir fondu en route.

Le discours du trône lu à l'ouverture de la session extraordinaire du parlement anglais, le 3 décembre, est le plus court dont l'histoire fasse mention ; mais c'est aussi peut-être celui qui, dans les temps modernes, du moins, qui prête le plus sérieusement à la critique. Après avoir déclaré que la session extraordinaire est convoquée uniquement pour faire voter de nouveaux crédits que nécessitent la guerre sud-africaine et la situation en Chine, la harangue que les ministres ont mise sur les lèvres de Sa Majesté ajoute : "Vous ne vous occuperez des autres affaires publiques qui demandent votre attention qu'à la session ordinaire du parlement au printemps — You will not enter into other public matters requiring your attention until the ordinary meeting of Parliament in the spring."

Même le *Star*, de Montréal, malgré son jingoïsme accentué, trouve qu'il y a là empiètement sérieux sur les privilèges des Communes. En effet, c'est un des privilèges de la Chambre basse, privilège qu'elle défend avec un soin jaloux, de pouvoir s'occuper, quand elle le veut, de n'importe quelle affaire publique. Cela est tellement vrai que dans tout parlement de l'empire britannique, à Londres comme dans les colonies, avant la lecture du discours du trône, on présente et on lit une première fois *pro forma* un bill quelconque, pour marquer l'indépendance de la chambre à l'égard de la couronne. Il est possible, comme le fait remarquer le *Star*, que les ministres aient voulu faire dire à la Souveraine qu'on ne demanderait pas au parlement de s'occuper des autres affaires publiques avant la session du printemps ; mais il est certain que, tel que rédigé, le discours du trône est tout à fait contraire aux traditions du parlementarisme anglais.

L'autre jour M. Chamberlain, l'homme néfaste, a eu, à Londres, une apothéose digne de lui. A l'occasion du retour de l'Afrique de l'Impérial Yeomanry, la voyoucratie londonnienne, la pire des voyoucraties, s'est chargée de la réception. Les journaux anglais eux-mêmes admettent que pendant toute une nuit elle a fait des rues de la métropole un véritable enfer. Depuis la commune de Paris, on n'a jamais vu pareilles saturnales. L'ivrognerie, la débauche, le blasphème, l'émeute sous toutes ses formes régnaient dans toute la cité depuis le soir jusqu'à l'aurore. C'était un mélange indescriptible de femmes perdues, d'individus appartenant à la lie du peuple et de militaires, se livrant, sans vergogne, sous les yeux de la police impuissante, aux actions les plus dégoûtantes, les plus honteuses, et aussi à la violence la plus sauvage. Pendant ce hideux carnaval, il y a eu plus de tués et de blessés, dit un journal, que l'on n'en a compté après plus d'une bataille en Afrique.

M. Parent et le *Soleil* ont fait un joli four avec l'élection de Québec-est. On le sait, deux candidats libéraux s'y présentaient : MM. Lane et Darveau. M. Lane n'était certes pas un candidat idéal, mais il valait bien M. Darveau, au point de vue de l'intérêt général ; et au point de vue étroit du parti rouge, il valait certainement mieux, puisqu'il avait rendu d'incontestables services à son parti dans les luttes électorales précédentes. Tout d'abord, M. Parent et le *Soleil* ne voulaient pas se prononcer ouvertement entre les deux candidats ; mais, à la fin, la tentation d'avoir un candidat officiel du gouvernement fut trop forte, et le *Soleil* fut autorisé — les uns disent forcé — à déclarer M. Darveau candidat du cabinet Parent, c'est-à-dire de M. Parent lui-même. Résultat : M. Lane élu par plus de 600 voix de majorité, M. Parent brûlé en effigie, et de nombreux exemplaires du *Soleil* flambant sur la place Jacques-Cartier. Leçon : quand on n'est pas capable d'imposer un candidat on ne doit pas entreprendre de le faire.

Il est certain que M. Parent a déjà perdu beaucoup de sa popularité à Saint-Roch et même à Saint-Sauveur. M. Jean Drolet, boucher et conseiller municipal, et de plus l'un des porte-voix de M. le maire, disait, à ceux qui l'interrogeaient sur le résultat de l'élection de Saint-Roch : Quand la grosse cloche sonnera, vous verrez tout rentrer dans l'ordre, et M. Darveau sera élu. La grosse cloche a sonné, a sonné même en branle, avec le résultat que l'on connaît. C'est que le peuple brise vite une idole, surtout lorsqu'il ne sait pas du tout pourquoi il l'idolâtrait. Le courant contre M. Parent aurait même gagné les hautes sphères de la politique. On parle d'un mouvement qui s'organiserait en vue de faire échec au chef du cabinet à la première occasion, disons sur l'élection de l'orateur.

QUO VADIS (1)

Ah ! le curieux et intéressant ouvrage ! *Intéressant* n'est pas le mot, c'est *passionnant* qu'il faut dire.

On assure que pas un seul livre de notre temps n'a obtenu un tel succès de librairie. Si cela continue, avant peu, plus de 100,000 exemplaires seront écoulés.

Pour mon compte, je ne suis pas surpris. Un romancier pouvait difficilement choisir et exploiter un fond plus riche et plus varié, faire des études de mœurs plus palpitantes, mettre en scène des personnages historiques plus célèbres et plus haut placés. Néron, Pétroffe, Lucain, Sénèque, Poppée... Et, dans le cadre religieux et chrétien, saint Pierre, saint Paul, Pomponnia et son mari Aulus, mais surtout l'héroïne, sur laquelle roule le roman entier, Lygie, fille du roi des Lygiens, donnée en otage aux Romains, après la défaite du roi barbare.

Puis, Vinicius, d'une des premières familles patriciennes de Rome, vaillant capitaine, fiancé de Lygie, et plus tard son mari.

Un autre personnage extrêmement curieux, c'est le grec Chilon, type du parasite, du traître ; fourbe, mendiant, voleur, assassin, à l'occasion, et avec cela, bouffon incomparable, pétillant d'esprit et d'à-propos.... Il finit par se convertir et mourut martyr.

Un autre type, on ne peut plus attachant et sympathique, c'est le géant Ursus, ainsi nommé à cause de sa force prodigieuse. C'était un Lygien attaché à la personne de Lygie. Simple et doux, comme presque tous les colosses, ses semblables, il avait pour la jeune princesse un dévouement, un culte qui allaient jusqu'au fanatisme. Son rôle est constamment intéressant et touchant ; mais il devient d'un dramatique grandiose quand Lygie, condamnée aux bêtes, paraît dans l'amphithéâtre, attachée nue aux cornes d'un aurochs sauvage qui devait la mettre en pièces, si Ursus, à la vue du danger de sa maîtresse ne s'était précipité, aux applaudissements de la foule haletante, sur la bête furieuse, et ne l'avait étouffée, dans une lutte émouvante et terrible. Néron est contraint, malgré lui, d'accorder la grâce de Lygie, aux instances d'une multitude enthousiasmée, et par la force prodigieuse d'Ursus et par la beauté de la jeune martyre.

Le rôle le plus éclatant du livre est le rôle de Pétroffe. Cet arbitre suprême de l'élégance était ami de Néron, et le dominait par son esprit, sa haute distinction, sa compétence dans la connaissance des arts, des lettres, de la poésie, du chant et de la musique. Néron ne croyait avoir obtenu aucun succès avant que Pétroffe se fût prononcé. Pétroffe était, en outre, un brillant écrivain, philosophe, modéré, sceptique, épicurien à ses heures, jouissant d'une grande fortune, et d'un crédit immense à la cour et à la ville. Dans le récit qui nous occupe, ses

conversations sont imprégnées de tant d'esprit, de bon sens, de science et d'érudition, qu'elles finissent par rendre le paganisme presque intéressant, et par ce côté le livre ne serait pas sans présenter quelque danger, pour des lecteurs inexpérimentés, et trop faciles à se laisser impressionner par de brillants sophismes.

Au demeurant, ce personnage, une des productions les plus brillantes et les plus achevées des idées et des doctrines païennes, fait toucher du doigt, par l'inanité, la futilité de sa vie et sa mort lamentable, le vide profond et irrémédiable du paganisme.

Quant à Néron, son type est connu, mais l'auteur le peint à merveille. Accessible aux beautés artistiques, musicien et compositeur, sans grandeur et sans génie, mais avec un certain sentiment des choses de l'art, il se laisse émouvoir par la poésie, la littérature, surtout la littérature grecque. Amateur fou du théâtre, des jeux, des courses, et montant lui-même sur la scène, c'est un mélange de rhapsode, d'histriion et de cabotin. Avec cela, d'une cruauté féroce et prêt à incendier le monde, pour se procurer un moment de plaisir ou de succès artistique. Il déclame des vers de sa composition, s'accompagnant de la cithare, ému jusqu'aux larmes par son propre chant, au milieu même des supplices et des gémissements des martyrs.

Poppée, sa femme, était digne d'un tel monstre, qui d'ailleurs la tua dans un accès de brutalité. Quant à elle, divorcée une ou plusieurs fois, comme la plupart des dames romaines, avant la prédication de l'Évangile, elle était l'âme de ces fêtes païennes, où la dépravation et le dévergondage des mœurs dépassaient tout ce qu'on peut imaginer.

L'auteur dépeint, dans de longs détails, ces fêtes honteuses et obscènes, et il y a là des pages qu'on ne pourrait décemment mettre sous les yeux d'une jeune fille. Rien d'ailleurs, paraît-il, n'est exagéré dans ces peintures horribles, et on peut voir, au naturel, ce qu'était le paganisme, dont la croix a affranchi le monde. Car, non seulement on ne rougissait pas de ces turpitudes, mais elles étaient devenues l'objet d'un culte public et sanctionnées par la religion.

Comme contraste à cet esprit de débauche et de folies sensuelles, il est doux de pénétrer dans la nouvelle société chrétienne, dans ces familles qui deviennent, chaque jour, plus nombreuses, où le Christ est aimé et adoré. On y respire un parfum d'innocence, de calme et de charité inconnu jusqu'alors au monde, et qui fera, un jour, de Rome la patrie des âmes et le vrai centre de l'univers.

On a dit que certaines pages de ce livre font penser à Chateaubriand, et à quelques unes de ses plus belles inspirations religieuses. Il y a du vrai dans cet éloge. On trouve dans la maison d'Aulus et de Pomponnia, et dans d'autres milieux chrétiens, des scènes dignes des plus beaux passages des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme*. Qu'on lyse certains entretiens de Lygie avec ses hôtes, avec son fiancé, qu'elle instruit de la foi et de l'esprit de l'Évangile, on y trouvera des pensées et des sentiments d'une mer-

veilleuse élévation, d'une pureté idéale, d'une douceur chrétienne si pénétrante, qu'on a peine à retenir ses larmes.

Une figure bien étrange, dans cette galerie, est celle de ce vieux prêtre Crispus, janséniste avant l'heure, dès la naissance de l'Église, et sous les yeux mêmes des apôtres.... Il fait un crime à Lygie de s'attacher humainement à Vinicius, qui a le désir et le projet de l'épouser. Les choses vont si loin que saint Pierre est obligé d'intervenir, de rétablir la vérité et de permettre un amour que Dieu ne condamne pas, et que l'Église doit bénir un jour.

Mais ce qui est plus étrange encore dans l'attitude de Crispus, c'est qu'au moment même où on vient de l'attacher sur la croix, sur laquelle il doit mourir, il exhorte ses compagnons de martyre à faire pénitence de leurs fautes, à craindre le jugement de Dieu, dont tout le monde, même ceux qui donnent leur vie pour lui, doivent redouter la sévère justice. Cette fois, c'est saint Paul qui, en plein amphithéâtre, à l'encontre de ces exhortations de Crispus, engage les martyrs à s'abandonner à la confiance, à donner leur vie, non dans la crainte, mais dans l'amour et la reconnaissance. Au même moment, et du haut de sa croix, Crispus apostrophe Néron, lui reproche ses crimes, ses homicides, le meurtre de ses proches, et le tyran effaré blémit de terreur au milieu de ses courtisans.

La tâche la plus difficile pour l'auteur était de peindre les apôtres. Ils vivaient dans l'ombre, dans la simplicité, travaillaient même de leurs mains, au sein des familles chrétiennes. Rien ne les distinguait sensiblement des autres disciples de Jésus, si ce n'est le profond respect et l'obéissance que leur témoignaient les fidèles, tant en particulier, que dans les réunions religieuses. Pierre était le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pontife universel, mais aucun éclat ne l'entourait alors. L'auteur ne pouvait le représenter avec la tiare sur la tête, ni au milieu des pompes religieuses, dont Rome sera, un jour, témoin. D'un autre côté, il fallait éviter de prêter aux apôtres une attitude vulgaire, le juste milieu était difficile à saisir. L'auteur a-t-il réussi ? Le lecteur appréciera.

Quant à nous, nous avouons que cette partie du récit nous a semblé une des moins saisissantes, une de celles qui présentent le moins de relief et d'intérêt ; mais, nous le répétons, elle était la plus difficile à traiter. D'ailleurs, il n'est pas impossible que l'auteur ait eu seulement l'intention de laisser entrevoir discrètement, et sans insister, la présence et l'action des apôtres. Le roman ne demandait pas davantage. S'il ne pouvait s'abstenir de parler d'eux, son titre : *Quo vadis*, ne le lui permettait pas, rien ne l'obligeait à s'appesantir sur leur rôle, sur leur personne et leur attitude, dans la société naissante. Il s'est contenté de les montrer, en passant, quand le sujet l'exigeait.

Ajoutons que l'épisode final du martyre de saint Pierre est d'une telle beauté qu'il réparerait, au besoin, ce

qui manquerait d'intérêt et de prestige dans le rôle joué par l'apôtre, au courant du récit. Ce vieillard qui, au moment d'être attaché au gibet, s'arrête un instant, et se tournant vers la Ville Eternelle, devenue par la volonté de Dieu, le centre de son empire, lève les bras au ciel, fait lentement le signe de la croix, et bénit Rome et l'univers, par ces mots : *Urbi et Orbi*, formule destinée à devenir célèbre, et qu'il transmet comme un héritage à ses successeurs ; cette idée, cette conception, ne nous paraît pas seulement ingénieuse, elle nous paraît sublime.

A nos yeux, ce livre a une valeur sérieuse, au point de vue esthétique. De plus, c'est un bon livre, ce qui n'est pas un éloge banal. Au point de vue littéraire, on peut y signaler des néologismes et des exotismes assez nombreux, mais c'est le fait de la traduction, et cela ne nuit en rien à l'intérêt du récit. N'étaient certaines peintures de mœurs païennes, trop ressemblantes, hélas ! et trop fidèles, et par là même dangereuses, pour certaine classe de lecteurs, on pourrait le mettre en toutes les mains, et le recommander sans réserve.

J. NOURY, S. J.

Poursuites contre les ritualistes

Extrait des *Lettres d'Angleterre*, de la *Croix*, en date du 18 novembre :

On sait qu'après les espèces de décrets des archevêques de Canterbury et d'York, proscrivant l'usage de l'encens, des cierges, etc..., l'évêque anglican de Londres avait invité le clergé ritualiste de Londres à s'abstenir de ces pratiques. C'était un peu l'histoire de Titus renvoyant Bérénice, *invitus invitam*. Le Dr Creighton, lui-même ritualiste renforcé, avait donné à contre-cœur des instructions que ses subordonnés non moins ritualistes que lui, ne se souciaient nullement de recevoir. Dans tous les cas, ils étaient décidés à ne pas y obtempérer.

Effectivement, les injonctions épiscopales restèrent à l'état de lettre morte. Mais voici que certains membres fougueux du parti protestant se fâchent tout rouge de voir qu'on brûle de l'encens, qu'on allume des cierges, qu'on célèbre la messe dans des églises anglicanes, absolument comme si l'archevêque de Canterbury n'avait pas siégé pendant deux mois dans la bibliothèque du palais de Lambeth, écoutant le pour et le contre, et finalement se prononçant contre. Nos protestants veulent donc tenter des poursuites aux ritualistes indociles. Toutefois, ils ne peuvent les exercer qu'à la condition que l'évêque de Londres n'y mettra pas son *velo*. Le fera-t-il ? Voilà ce qu'on se demande. Il est possible que le Dr Creighton autorise les poursuites contre les ritualistes par faiblesse, par lâcheté, comme Charles Ier laissa mettre Strafford en jugement. Et puis après ? En admettant que les poursuites aient lieu, la procédure trainera en longueur, on épuisera toutes les juridictions, et lorsque la sentence aura été rendue, on ne l'exécutera pas. Allons ! si les jingoes nous ont fait pleurer, les ritualistes vont nous faire rire.

(1) *Quo vadis* par HENRICK SIENKIEWICK — Ce remarquable article du R. P. Noury S. J. est emprunté au *Bulletin de l'Œuvre des Campagnes*.